

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2014

NOTE DE PRESENTATION

Objet : Vœu de soutien au projet d'organisation de l'exposition universelle de 2025 en France

Rapporteur : Philippe Laurent

Le concept d'Exposition Universelle a été créé à la fin du XIXème siècle. L'objectif consistait alors à offrir aux nations une vitrine technologique et industrielle d'envergure internationale afin de susciter l'émulation dans la course vers le progrès. La première Exposition Universelle s'est tenue en 1851 au Royaume-Uni.

La dernière Exposition Universelle organisée en France s'est tenue en 1937. Depuis, d'autres grandes nations ont accueilli cette manifestation internationale et ont dès lors pu bénéficier d'une dynamique de projets structurants destinés à moderniser les infrastructures et à promouvoir des solutions innovantes.

Une association EXPOFRANCE a été créée afin de promouvoir la candidature de la France à l'organisation d'une exposition universelle en France en 2025.

Une mission parlementaire, présidée par Jean-Christophe FROMANTIN, a été créée ; 16 grandes entreprises, 12 PME, 7 grandes écoles et universités et 12 partenaires institutionnels soutiennent et travaillent d'ores et déjà sur ce projet dont l'ambition est d'organiser la première exposition dont les formes immatérielles d'expression et de communication permettraient aux civilisations de se retrouver et d'échanger.

Ainsi que l'expose le site Internet dédié créé (www.expoFrance2025.com), en 2025, l'exposition universelle reposera sur trois acteurs territoriaux :

- **L'ensemble de la France**: ses villes et ses régions pourraient être autant de portes d'entrée de l'exposition universelle pour les visiteurs du monde entier. Des séquences thématiques pourraient également être construites autour des grandes métropoles régionales.
- **Le Grand Paris**: nouveau territoire, il pourrait être un grand parcours positionné sur le Grand Paris Express qui y trouverait là un moyen d'exister autrement que par sa fonctionnalité de transport, mais aussi par une histoire qui se raconterait concomitamment à son développement.
- **Le territoire historique**: Il serait le coeur de l'exposition universelle. Dans une logique de développement durable, et parce que les Français sont très attachés aux monuments nés des expositions universelles, le projet d'EXPOFRANCE 2025 est de proposer aux pays, non pas de construire de grands pavillons, mais de revisiter ce patrimoine pour donner un double regard: sur notre patrimoine, et sur les pays qui le revisitent ponctuellement.

L'histoire de la ville de Sceaux au sein du Grand Paris ainsi que ses caractéristiques en termes de patrimoine matériel et immatériel lui donnent vocation à prendre une part active à une telle candidature. A son patrimoine riche et diversifié sur le plan de l'architecture, des espaces publics et des paysages s'ajoute en effet un patrimoine intellectuel qui s'est construit autour de l'innovation.

Le domaine de Sceaux ainsi que différentes ressources de la ville dans les domaines de la culture, de l'enseignement et de la recherche pourraient ainsi être mobilisés en qualité de support à cette candidature.

Il est donc proposé au conseil municipal d'émettre un vœu de soutien à la candidature de la France à l'organisation de l'exposition universelle de 2025 et de promouvoir cette candidature auprès des Scéens.